

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 7279 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillett officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillett officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

À la bibliothèque universitaire  
Le 9 février 2023

Note à l'attention du responsable du département des services aux publics du SCD

Objet: Organisation d'un service de prêt d'objets au SCD  
suite à l'obtention du label DD & RS

PJ: tableau récapitulatif du projet recensant les moyens nécessaires.

Monsieur le responsable du département des services aux publics du SCD,

Notre université a récemment obtenu le label "Développement Durable et Responsabilité Sociétales" (DD & RS) qui valorise notre engagement dans ces domaines et qui témoigne de notre implication dans ces problématiques contemporaines. Ce label a été créé grâce à un réseau de coopération entre différents acteurs de l'enseignement supérieur avec notamment des réseaux étudiants, des ministères, des universités et des grandes écoles et la conférence des présidents d'université. Je fais partie du groupe de travail DD & RS au sein de

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

Notre université et je suis également l'un des référents DD&RS du SCD. A cet titre, vous m'avez demandé de vous présenter des propositions afin d'organiser un service de prêt d'objets. La première partie de cette note vous présentera des pistes exploratoires concernant le type d'objets pouvant être prêtés ou offerts. La seconde partie sera une proposition de planning afin d'organiser ce nouveau service au sein du SCD.

Pour reprendre le concept de Ray Oldenburg, la bibliothèque n'est plus seulement un lieu d'étude mais elle est devenue un "troisième lieu". C'est un lieu de vie, de socialisation qui est tourné vers l'extérieur et qui prend en compte les demandes de ses usagers. Dans le cadre du label DD&RS, nous aimerais aller encore plus loin et faire de notre SCD un lieu pivot qui améliore les conditions d'études et de vie de nos usagers. Dans ce cadre, nous avons identifié 5 grands domaines dans lesquels nous pourrions agir.

Il s'agit d'une part de pouvoir proposer du prêt de matériel informatique aussi bien en consultation sur place qu'en prêt sur une plus longue durée, par exemple un semestre entier, afin d'aider les étudiants dont les ressources ne leur permettent pas l'achat d'un ordinateur portable ou d'une tablette. Il est également possible d'envisager le prêt, sur de plus courtes périodes d'ordinateurs possédant des logiciels onéreux, à l'instar de Photoshop.

En lien avec ce domaine informatique, il serait pertinent de se rapprocher de la mission handicap de l'université afin de savoir ce qu'ils proposent déjà aux étudiants en situation de handicap et d'envisager une offre complémentaire au SCD. Dans ce cadre, nous pourrions envisager le prêt d'ordinateurs avec des logiciels pouvant aider les

personnes malvoyantes, de développer une offre plus importante de livres audio, voire le prêt de Lecteurs CD, ou en braille. Il pourrait aussi s'agir d'un prêt de matériel comme des béquilles, des déambulateurs, des casques antibruit, etc.

Le troisième domaine identifié est pédagogique. Nous aimerais nous rapprocher de la direction générale adjointe formation et recherche afin de savoir si des bacsins<sup>de</sup> matériels existent déjà. Certaines bibliothèques finlandaises ont des autothèques et prêtent des œuvres d'aut. Il pourrait ainsi être pertinent de se rapprocher des filières artistiques de l'université et d'envisager des projets en commun: quelques œuvres d'étudiants pourraient être sélectionnées pour rejoindre ces objets en prêt par exemple. De même, des instruments de musique pourraient aussi avoir leur place dans ce nouveau dispositif.

Dans une logique similaire, le service universitaire d'activités physiques et sportives pourraient nous conseiller quant au prêt de matériel sportif.

Enfin, le dernier type d'objets que nous pourrions proposer se concentrerait sur le divertissement ou la vie de tous les jours afin d'aider les usagers qui rencontrent un besoin ponctuel. A l'instar de la bibliothèque Sciences Po Lille, nous pourrions proposer des boîtes à outils pour les petits travaux du quotidien. D'autres bibliothèques ont des ludothèques, des grainothèques et certaines prêtent des instruments de cuisine.

Ce nouveau service de prêt a donc les capacités d'être riche et divers. Nous souhaitons qu'il améliore la qualité de vie des étudiants et qu'il participe au développement durable afin de proposer les meilleures conditions d'études à nos usagers. Il ne doit toutefois pas porter préjudice aux lieux d'étude et de travail de nos bibliothèques et nous voudrions donc définir des lieux spécifiques où ces objets pourraient être installés: pour les moins créneaux, cela pourrait être près des espaces détentes et les autres pourraient être directement retirés auprès des banques d'accueil. Si nous intégrons ces nouveaux objets, il

faudra également former les collègues qui en font le prêt et le retour. De même, il pourraut être pertinent de créer une enquête afin de connaître les besoins des usagers. En amont, il faudra également se rapprocher des différents services de l'université afin de connaître les modalités spécifiques d'achat et de prêt de certains matériels, à l'instar des objets informatiques : pouvons nous demander une caution ? avons nous des assurances spécifiques ?

la question des financements se posent également : le budget du SCD n'est pas illimité et l'achat de ces objets ne doit pas se faire au détriment du budget des acquisitions documentaires. Il sera donc nécessaire, selon l'ampleur du service que nous proposons, de chercher des subventions, de voir s'il est possible de faire appel au mécénat via la fondation de l'université et de faire un appel aux dons grâce à une campagne de communication sur le campus, les réseaux sociaux et dans la presse. Enfin, sur un système similaire aux boîtes à livres, nous pourrions proposer un espace troc où les usagers déposent les objets dont ils ne servent plus et en récupèrent d'autres.

Quand ce service de prêt sera en place, il sera nécessaire de le faire vivre avec également une campagne de communication sur les mêmes canaux de diffusions et en proposant des animations autour de ce service. Ces animations peuvent être des formations organisées en partenariat avec les autres services de l'université : le service informatique peut faire des ateliers découvertes sur certains logiciels, le SUAPS peut former sur les bonnes pratiques liées au matériel sportif en prêt, ou la mission handicap peut organiser des ateliers de sensibilisation. Il peut également être intéressant de faire intervenir des associations liées au développement durable ou des associations étudiantes : des ateliers "do it yourself", des rencontres ou des ateliers de réparations peuvent ainsi être mis en place.

Plus qu'un simple prêt d'objets, ce nouveau service s'intégrerait parfaitement au label DD&RS en balayant tous les champs du développement durable puisqu'il propose

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

Epreuve - Matière : 101 - 7279 Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillets officiel.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
  - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

aussi bien un volet formation qu'un volet environnement, politique sociale et innovation. Il place le SCD au centre de la vie étudiante en le définissant comme un véritable acteur social. Et il serait un atout pour nous puisqu'il nous permettrait également de faire découvrir les autres services du SCD à des usagers qui ne fréquentent pas toujours nos bibliothèques.

Monsieur Le responsable du département des services aux publics du SCD, je reste à votre disposition pour toutes demandes d'informations supplémentaires.

Le bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale.

Pièce jointe : tableau récapitulatif du projet recensant les moyens nécessaires.

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
 Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
 N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

	Objectif	Avec qui ?	Durée
Avant la mise en place du service	<ul style="list-style-type: none"> <li>* définir les objets qui seront prêtés :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- relever les besoins des usagers grâce à une enquête</li> <li>- relever les besoins des UFR</li> <li>- Proposer ce projet transversal aux autres services de l'université</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service communication</li> <li>direction générale</li> <li>adjointe formation</li> <li>Recherche</li> <li>SUAPS, SCAS,</li> <li>direction générale</li> <li>adjointe vie universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 mois : février</li> <li>1 mois : février</li> <li>Recherche</li> <li>2 mois : février/mars</li> <li>direction générale</li> <li>adjointe vie universitaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Acquisition des objets :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de subventions</li> <li>- Achat</li> <li>- Appel au mécénat via la fondation d'université</li> <li>- Appel aux dons</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>label DP&amp;RS</li> <li>Service des affaires financières</li> <li>idem</li> <li>Service communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 mois : février/mars</li> <li>fevrier à mai</li> <li>fevrier à mai</li> </ul>
	* former les collègues	<ul style="list-style-type: none"> <li>collègues faisant de l'accueil du public au SCD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Juin : organisation de demi-journées de formation</li> </ul>
	* Equiper les objets en puces RFID et codes à barres + intégrer les objets au SIGB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service du livre et de l'équipement du SCD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Juillet / août</li> </ul>

Objectif	Avec qui	durée
* définir et aménager le lieu où seront stockés les objets	Responsables des bibliothèques des SCD Pour l'aménagement : collègues magasiniens	Eté précédent la rentrée universitaire 1 semaine
Pendant la mise en place du service	* Communiquer sur le nouveau service  * Organiser des rencontres et des ateliers pour faire vivre le service	Service communication Campagne de communication au début de chaque semestre  Services de l'université Associations étudiantes Associations extérieures Particuliers (étudiants, membres du personnel, etc.)
	* Faire un premier bilan : - auprès des usagers grâce à une enquête - auprès du personnel	Service communication début du service Enquête interne  6 mois après le



Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

Epreuve : 101 Matière : 7279 Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

FDE-FDI

**DR**

**Tous les documents réponses sont à rendre,  
même non complétés.**

Tournez la page S.V.P.

(C)

Concours section : BIBAS EXTERNE CLASSE NORMALE BIBAS EXTERNE CL  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE ET QUESTIONS  
N° Anonymat : V231NAT1051313 Nombre de pages : 12

**Document réponse - DR Questions - À rendre impérativement avec votre copie (le nombre de ligne est indiqué pour chaque question).**

1. Qu'est-ce qu'un document de substitution ? Donnez un exemple. (4 lignes)

Un document de substitution est un document qui remplace un autre document si ce dernier a été perdu ou détruit. Il peut avoir été racheté par l'usager si ce dernier a trouvé une édition similaire.

2. Qu'est-ce qu'un ERP ? Quelles mesures les bibliothèques prennent-elles pour satisfaire à la réglementation ? (6 lignes)

Un ERP est un établissement recevant du public. A ce titre, il doit respecter des normes et une réglementation afin d'assurer la sécurité des publics accueillis. Les bibliothèques ont ainsi un nombre de places qui ne doivent pas dépasser une certaine limite selon la taille du bâtiment et elles doivent posséder des issues de secours en cas d'évacuation.

3. Quelles sont les principales missions de l'ABES ? (6 lignes)

L'ABES est l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur. Elle gère les applications bibliographiques françaises, comme Winibw, Celadus, Cidemis. Elle a mis en place le Sudoc. Elle définit les normes de catalogage et ses évolutions, notamment avec la Transition bibliographique.  
Elle s'occupe également de la formation des bibliothécaires à ces normes.

4. Qu'est-ce qu'un DOI ? (4 lignes)

Le digital object identifier est un numéro unique, attribué automatiquement à la notice d'un document. Il permet son identification dans différents catalogues de bibliothèques nationaux ou internationaux ainsi que la dérivation de notices.

